Un consulat honoraire du Paraguay pour la Nouvelle-Aquitaine

lundi 3 juillet 2023, par lpe

Hier encore inexistant, le consulat honoraire du Paraguay pour la Nouvelle-Aquitaine s'installe à Bordeaux, au 81 rue Hoche.

Confirmé par l'élection d'un nouveau Président Paraguayen, Santiago Peña, en mai dernier, tourné vers l'international et l'innovation et une ambassadrice du Paraguay en France, Cynthia Filártiga-Lacroix particulièrement active, le Paraguay, membre du MERCOSUR, entend développer ses relations internationales.

L'un des objectifs du consulat honoraire du Paraguay sera de créer les ponts économiques et culturels avec la Nouvelle-Aquitaine.

UN AVOCAT D'AFFAIRES TRANSNATIONAL, ENFANT DU PAYS, POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES DE CE PAYS ET DE CETTE RÉGION

Patrick Patelin, avocat d'affaires, né à Arcachon et avec des attaches à Saint Macaire, partage depuis de nombreuses années son activité entre l'Amérique Latine, Paris et Bordeaux. Il vient d'être nommé Consul honoraire du Paraguay pour la Nouvelle-Aquitaine.
Accompagnant les entreprises françaises en Amérique Latine et les entreprises latino-américaines en France, il est aujourd'hui en mesure de défendre les intérêts économiques et culturels du Paraguay dans son rôle de Consul honoraire.
Patrick Patelin se donne pour mission de contribuer au développement de relations pérennes entre les principaux acteurs économiques, politiques et culturels de la Nouvelle-Aquitaine et du Paraguay.
Il est convaincu que de nombreuses entreprises ou institutions de la Nouvelle-Aquitaine pourraient trouver un intérêt à exporter ou développer leur savoir-faire dans les domaines suivants : les énergies renouvelables, l'énergie solaire, l'énergie verte (hydrogène produit à partir des centrales hydroélectriques et de l'énergie solaire), l'agroalimentaire (semences, nutrition biologique des sols, des plantes et des animaux, pesticides biologiques), la viticulture, la forêt ou le bois (gestion et exploitation raisonnée de la forêt, produits naturels issus de la forêt), les infrastructures (assainissements, voiries), le recyclage des déchets et la santé, sans parler de la culture ou de l'économie orange « *Mettre en valeur et promouvoir les savoir-faire artisanaux et artistiques d'une région ou d'un pays en établissant un lien d'abord entre ses artistes ou artisans puis en les associant avec les techniques nouvelles du même pays ou d'un autre* ».

Trilingue, attaché à sa région d'origine et à son pays d'adoption, connecté, déterminé et engagé, Patrick Patelin n'entend pas rester dans sa zone de confort. Il voit cette fonction de Consul honoraire comme un challenge dont il connait déjà l'angle d'attaque.
Les premières visites et les déplacements officiels seront prochainement annoncés.

A propos de Patrick Patelin : Patrick Patelin est né à Arcachon en 1956. Diplômé des Universités de Droit de Bordeaux et de l'Iowa (USA), et inscrit au barreau de Rosario en Argentine, il est avocat d'affaires et parallèlement Conseiller du Commerce Extérieur de la France pour la Nouvelle-Aquitaine.
Ce père de deux enfants partage, depuis 1993, son temps entre l'Amérique Latine et la France afin de conseiller entreprises et gouvernements dans le sud de l'Amérique du Sud (Paraguay, Argentine, Uruguay, Brésil et Chili).
Tout d'abord avocat associé au sein de CMS Bureau Francis Lefebvre à Paris, il a ensuite fondé les

Bureaux Francis Lefebvre à Buenos Aires Argentine, Montevideo Uruguay et Sao Paolo Brésil, après avoir été notamment le Conseil du Paraguay dans le cadre de ses privatisations.
Il crée en 2013, le cabinet Patelin Conseil, le premier Cabinet international d'origine française implanté en Amérique du Sud à l'expertise reconnue en matière d'opérations juridiques et fiscales complexes en Argentine, au Paraguay et en Uruguay.